



Communiqué

La Ville de Lausanne poursuit sa lutte contre le harcèlement au travail

La Municipalité de Lausanne est active depuis de nombreuses années dans la gestion des conflits et la lutte contre le harcèlement au sein de l'administration communale. Elle a lancé fin 2020 un projet-pilote visant à sensibiliser le personnel et les cadres à la thématique au travers d'une approche novatrice. L'adhésion des services pilotes au projet la conforte dans sa démarche. Il sera déployé auprès de l'ensemble du personnel. En appelant son projet «Osons en parler et agir», la Municipalité montre sa volonté de lever un tabou et d'ouvrir le débat sur ce que chacune et chacun peut faire face à des situations difficiles.

La Ville de Lausanne peut être considérée comme pionnière en matière de gestion des conflits et de lutte contre le harcèlement. En 1995, elle était la première organisation suisse, tous secteurs confondus, à mettre sur pied un groupe de confiance interne prenant en charge les situations de harcèlement. Depuis 2009, la Ville bénéficie d'un dispositif de prise en charge solide, en particulier grâce à la Cellule indépendante et confidentielle ARC (Aide à la résolution des conflits). Toute collaboratrice ou collaborateur a la possibilité d'activer ce dispositif, qui peut, en cas de besoin, mener à une enquête.

Depuis là, elle poursuit ses efforts pour informer et former le personnel communal à ce sujet. «C'est un sujet difficile à aborder mais il est de notre devoir d'employeur de mettre cartes sur table pour offrir les meilleures conditions de travail possibles à l'ensemble du personnel.» explique Florence Germond, conseillère municipale en charge du personnel.

La Ville a d'ailleurs opté pour une approche novatrice pour lever le tabou sur cette thématique sensible. La Municipalité a d'abord déployé sa stratégie dans quelques services, en phase pilote, pour tester son approche avant de la déployer auprès de l'ensemble des employées et employés communaux.

Une approche originale pour aborder une thématique sensible

C'est par le biais du théâtre que la Ville de Lausanne a décidé de sensibiliser son personnel. Elle a mandaté la compagnie Le Caméléon pour créer des mises en scène dans lesquelles les protagonistes vivent des situations délicates qui relèvent de près ou de loin d'une forme de harcèlement au travail. Chacune et chacun est invité-e à interrompre le spectacle lorsque des situations sont perçues comme inadéquates et à les modifier en montant sur scène. Ainsi, le personnel de la Ville joue un rôle actif tout au long du spectacle. Les retours des 800 personnes ayant pu participer au théâtre interactif dans le cadre du pilote sont extrêmement positifs. Des témoignages expriment qu'il a permis de rendre la thématique moins taboue et de prendre conscience que certains comportements sont inappropriés dans le contexte professionnel. La Ville va rendre cette sensibilisation obligatoire pour l'ensemble du personnel communal.

«En choisissant d'aborder la thématique au travers du théâtre, en montrant des mises en situation au personnel, nous voyons que les réactions sont immédiates. Les gens osent dire ce qui cloche, monter sur scène pour montrer comment ils suggèrent de faire autrement. C'était une première victoire de voir cet engagement lors du pilote et je me réjouis de déployer cela pour l'ensemble du personnel.» explique Florence Germond.



Un approfondissement de la thématique pour les cadres

Les cadres de l'administration communale devront également suivre une journée complète de formation sur la thématique du harcèlement. S'il est impossible de devenir spécialiste du sujet en un jour, cette journée permettra de mettre à niveau l'ensemble du personnel encadrant sur trois points essentiels: comprendre en quoi le harcèlement pose problème, quelle est la responsabilité des cadres par rapport à ce sujet et quelles sont les limites de leur rôle. Cette formation, également testée avec succès dans les services pilotes, sera obligatoire et les cadres en ressortiront informés des outils dont elles et ils disposent pour agir.

Des ressources à disposition du personnel depuis plusieurs années

Tout le projet de sensibilisation est également l'occasion de rappeler au personnel les ressources qui sont à leur disposition si ils ou elles sont témoins ou victimes de harcèlement.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction des finances et de la mobilité. tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 23 novembre 2022